

Essai sur la religiosité d'une communauté basque aux XVIII^e et XIX^e siècles

Sylvie Nathalie Hanicot Bourdier

[hanicot@free.fr]

Profesora (Maître de Conférences) Universidad Nancy 2

Doctorado en Etudes Romanos. Universidad de la Sorbona (París IV)

Résumé

Dans cet article nous nous proposons d'appréhender les mœurs et les mentalités des habitants de Portugalete, une des plus grandes métropoles commerciales et industrielles de Biscaye, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Etudier les actes de baptême et de mariage des registres paroissiaux¹ nous permet de mieux cerner la religiosité d'une communauté d'anonymes. Une première partie est consacrée au premier des saints sacrements, le baptême. L'empressement à baptiser, les ondolements, le choix d'un prénom et d'une filiation spirituelle y sont évoqués. L'enfance illégitime et abandonnée, les conceptions prénuptiales et le saint sacrement du mariage constituent les thèmes de notre seconde partie.

Paroles clef: Vizcaya. Siècles XVIII-XIX. Société et mentalité. Religiosité. Registres paroissiaux.

Resumen

Ensayo sobre la religiosidad de una comunidad vasca en los siglos XVIII y XIX.

En este artículo nos proponemos investigar las costumbres y las mentalidades de los habitantes de Portugalete, una de las metrópolis comerciales e industriales más importante de la Vizcaya de los siglos XVIII y XIX. Analizar las actas de bautismo y matrimonio de los registros parroquiales nos permite captar mejor la religiosidad de una comunidad de anónimos. En primer lugar, estudiamos el primero de los Santísimos Sacramentos. Nos centramos en la prontitud del bautismo, los bautizos de necesidad, la elección de un nombre y una filiación espiritual. La infancia ilegítima y abandonada, las concepciones prenupciales y el Santísimo Sacramento del matrimonio constituyen los temas de nuestra segunda parte.

Palabras clave: Vizcaya. Siglos XVIII-XIX. Sociedad y mentalidades. Religiosidad. Registros parroquiales.

Abstract

Essay on the religiousness of a vasca community in the 17th and 18th centuries

In this article we propose to investigate the customs and mentalities of the inhabitants of Portugalete, one of the largest commercial and industrial metropolises of Vizcaya, in the 17th and 18th centuries. Studying the baptismal and wedding certificates of the parish registers enables us to better interpret the religiosity of a community of anonymous persons. The first section is dedicated to the first of the Blessed Sacraments: baptism; its promptness, the choice of the first name and a spiritual affiliation are evoked. Illegitimate and abandoned childhood, premarital births and the Blessed Sacrament of marriage constitute the topics of the second section.

Key words: Vizcaya. 17th and 18th centuries. Society and mentality. Religiousness. Parish registers

I Le premier des saints sacrements : le baptême

L'empressement à baptiser

A Portugaleta, le baptême intervient généralement aussitôt après la naissance : 58,5 % des enfants sont baptisés le jour même, 39,6 % le lendemain. Moins de 1,9 % des nouveau-nés sont donc présentés aux fonts baptismaux plus de 24 heures après l'accouchement. Les *portugalujos* respectent donc les décrets du Concile de Trente ordonnant que le baptême soit administré dans les trois jours² : moins de 0,2 % (8 sur 4127) des nourrissons reçoivent le premier de tous les sacrements plus de soixante douze heures après la naissance³.

A partir de 1726, le curé indique fréquemment l'heure de la naissance. Plus de 90 % des enfants baptisés le jour de la naissance sont nés avant 1 heure de l'après-midi. 86,1 % des baptisés le lendemain sont venus au monde après cette heure. On va donc à l'église le jour même ou le lendemain si l'accouchement a lieu l'après-midi. Cet empressement à baptiser les nouveau-nés témoigne d'une obéissance aux enseignements de l'Eglise catholique.

Toujours majoritaires, les baptêmes le jour de la naissance diminuent avec le temps⁴. Ils concernent 62,2 % des nourrissons de 1708 à 1750, 60,2 % de 1751 à 1800 et 54,6 % de 1801 à 1850. Parallèlement à cette évolution, la proportion de nouveau-nés amenés à l'église le lendemain de la naissance augmente : 34,9 %, 39 % et 43,2 %. Conscients des dangers d'une sortie trop précoce, certains parents diffèrent-ils le sacrement de baptême au lendemain, afin d'augmenter les chances de survie du nourrisson ?

L'ondoïement ou le baptême de nécessité

Si un nouveau-né est en danger de mort, l'Eglise préconise de l'ondoyer, c'est-à-dire de le baptiser à domicile. En cas de décès, l'ondoïement⁵ remplace le baptême et permet de consacrer l'enfant à Dieu. A Portugaleta, seuls 2,3 % des nouveau-nés sont ondoyés de 1701 à 1900⁶.

Les ondolements augmentent avec le temps : alors que nous n'en avons enregistré que trois au XVII^e siècle, ils concernent 1 % et 3 % des naissances aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette évolution est due à un contrôle croissant des autorités ecclésiastiques. En 1763, lors d'une visite épiscopale, il est rappelé aux prêtres qu'ils doivent indiquer si le baptême de nécessité a eu lieu au préalable⁷.

En 1767, face aux négligences répétées des prêtres, une amende de quatre ducats est infligée au curé de la paroisse. Ce dernier risque l'excommunication en cas de non paiement dans les six jours :

Multtando unicamente por la inovediencia y reincidencia a dicho Don Francisco de Villar en quatro ducados que aprontara en su secretaria de vissitta dentro de seis dias so la pena de excomunion maior⁸.

Le choix d'un prénom ou la protection d'un Saint patron

Si l'enfant ondoyé survit, il est conduit à l'église pour y recevoir un complément de baptême *-los santos oleos-* et un prénom. Le choix du prénom revêt une portée religieuse : par son prénom, on assure au baptisé la protection d'un Saint.

Au fil des siècles, les *portugalujos* font preuve de plus d'originalité dans le choix du prénom de leurs enfants. Le prénom masculin le plus usité⁹ ne représente plus au XIX^e siècle que 5 % des petits garçons contre 15,8 %, 11,7 % et 22,2 % aux XVIII^e, XVII^e et XVI^e siècles. Cette diversité est encore plus marquée chez les petites filles : au XVI^e siècle, elles sont 41,7 % à s'appeler María contre 26,8 %, 19,8 % et 8 % aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Les prénoms masculins et féminins suivent la même évolution aux XVIII^e et XIX^e siècles. On assiste à une forte diminution des prénoms les plus fréquents par le passé et à l'émergence de Joseph et de Josepha, de Manuel et de Manuela.

Juan, le prénom masculin le plus rencontré au XVI^e siècle (22,2 %), passe à la deuxième position au XVII^e siècle (11,4 %) puis à la septième et quatrième position aux XVIII^e et XIX^e siècles. Pedro suit la même évolution : il occupe la deuxième et troisième place aux XVI^e et XVII^e siècles mais devient quasiment inexistant au XVIII^e siècle (trois cas) et n'occupe que la cinquième position au XIX^e siècle. Joseph et Manuel connaissent à l'inverse une réelle progression : en sixième et quatrième position aux XVI^e et XVII^e siècles, Joseph passe en tête aux XVIII^e et XIX^e siècles; inconnu au XVI^e siècle, en huitième position au XVII^e siècle, Manuel obtient la deuxième place au XVIII^e siècle, puis redescend à la troisième place au XIX^e siècle.

Pour les prénoms féminins, quelle que soit l'époque considérée, María demeure le prénom le plus répandu mais perd progressivement sa place prépondérante : au XIX^e siècle, 8 % des petites filles se prénomment María; elles sont 19,8 %, 26,8 % et 41,7 % aux XVIII^e, XVII^e et XVI^e siècles. Avec une seule occurrence au XVI^e siècle, Josepha atteint 8,7 % au XVII^e siècle et se maintient par la suite à la deuxième position. Manuela n'apparaît qu'au XVII^e siècle (3 cas) et occupe la troisième et quatrième place aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Signalons que l'augmentation des enfants portant plusieurs prénoms constitue l'évolution la plus remarquable des XVIII^e et XIX^e siècles.

Inexistants au XVI^e siècle, les prénoms multiples concernent moins d'un enfant sur dix au XVII^e et plus d'un sur trois aux XVIII^e et XIX^e siècles¹⁰.

Les autorités ecclésiastiques sont à l'origine du développement des prénoms doubles. En plus du premier prénom d'usage, l'Evêque recommande le 6 septembre 1783 de donner aux nouveau-nés, un second prénom; celui d'un saint Patron, auquel ils pourront, une fois adultes, recommander leur âme :

...que además del Santo de su nombre le señalen otro por Abogado para que en llegando el uso de la razón se encomendase a el más particularmente¹¹.

Quels sont les critères déterminants le choix d'un prénom ? Le saint du jour de la naissance ou du baptême, les influences régionales et le saint Patron de la ville sont de moindre importance dans le choix d'un prénom¹².

Les prénoms ne sont néanmoins pas attribués au hasard. Les siècles passants, les prénoms des parents semblent de moins en moins déterminants. Au XIX^e siècle, 5,8 % des garçons portent le prénom du père, 3,1 % des filles celui de la mère. Ils étaient respectivement 9,6 % et 7,7 % au XVIII^e siècle et 21 % et 16,3 % au XVI^e siècle.

Cette évolution se fait en partie au profit des parrains et des marraines : au XIX^e siècle, ils sont respectivement 21,4 % et 15,1 % à donner leur prénom à leur filleul contre 22,4 % et 13,4 % au XVIII^e siècle, 14,5 % et 13 % de 1580 à 1699; soit une augmentation en deux siècles de 6,9 % et de 2,1 %.

Au XIX^e siècle, la multiplication des prénoms doubles occasionne l'apparition de prénoms composés du prénom du parrain et de celui de la marraine. Ainsi, Juan Ramón del Valle, né le 18 janvier 1765, est le filleul de Juan de Olabeaga et de Ramona de Loredó¹³. Nicolasa et Agustín de Ugarte sont les parrains de Nicolasa Agustina de Chavarria, née le 19 avril 1766¹⁴.

Si les enfants reçoivent de plus en plus fréquemment les prénoms des parrains et des marraines, c'est sans aucun doute pour marquer l'importance accordée aux filiations spirituelles.

Les filiations spirituelles

Responsables de la vie spirituelle du nouveau-né qu'ils accueillent dans la communauté chrétienne, les parrains et marraines sont investis d'une très haute fonction spirituelle. Pendant la cérémonie, le prêtre rappelle toujours la parenté spirituelle qui lie parrains et filleul : *la cognación o el parentesco espiritual que contraen*. Cette parenté assure la fidélité de l'enfant à l'Eglise.

Essentiels à la vie religieuse de la communauté, les parrains et les marraines sont choisis, sur des critères familiaux, sociaux et religieux, parmi les personnes jugées les plus estimables.

Certaines personnes sont choisies, en dehors du cadre familial, pour leur rang social ou leur instruction. On trouve de nombreux *alcaldes*¹⁵, licenciés, notaires et médecins. Pour assurer la protection de l'enfant, on sollicite également des personnes jouissant d'un certain prestige social. Le 17 juin 1778, Francisco Antonio de Salazar et Elena Ignacia de Amez choisissent pour être le parrain de leur enfant *el licenciado* don Joseph Agustín de Manzanal, *Abogado de los reales concejos*¹⁶. Le 4 décembre 1741, Joseph de Bolivar devient le filleul de don Juan Joseph de Amusquibar, *Abogado de los santos concejos, Comisario del Santo Tribunal de la Ynquisición y puerto de Bilbao, cura y beneficiado en dicha villa*¹⁷. Les capitaines de bateaux, les personnes appartenant à un ordre militaire et religieux tel que l'ordre de Calatrava et l'ordre de Santiago sont très recherchés¹⁸. Les hommes d'Eglise se retrouvent également en grand nombre. Il s'agit souvent du curé de la paroisse. Le parrain peut être *clérigo capellán*. Le 25 Octobre 1722, Joseph de Lezama, *clérigo del evangelio*, a pour filleul María Joseph¹⁹.

Les indications de parenté sont assez rares, il semble cependant que les parrains sont le plus souvent choisis dans la famille du baptisé. On a d'abord recours aux grands-pères. Un oncle, une tante, un frère ou une sœur peuvent également faire l'affaire.

Les marraines sont fréquemment choisies dans la proche famille du parrain. Il peut s'agir de sa mère ou de sa fille. Parrains et marraines sont le plus souvent un oncle et une tante mariés ensemble ou les deux grands-parents paternels ou maternels. Un enfant peut également avoir comme parrain un frère et une sœur aînés.

Il semble que l'importance du choix laisse peu de place à la diversité. Nombre de nouveau-nés ont les mêmes parrains ou marraines que leurs aînés. Ainsi, Joseph Francisco Urrioste et Francisca Urrutia sollicitent Justa Urrutia pour être la marraine de

deux de leurs enfants : Liboria et Juana Maria, baptisées les 23 juillet 1808 et 27 Mai 1810²⁰. Cette pratique est extrêmement répandue en cas de naissance jumellaire.

Comme l'ordonne le Concile de Trente, les enfants n'ont qu'un seul parrain et qu'une seule marraine. Du 27 décembre 1803 au 5 février 1817, vingt deux baptêmes sont cependant célébrés sans marraine, deux sans parrains²¹. Sur les vingt quatre cas répertoriés, nous avons recensé trois naissances illégitimes et un enfant abandonné : doña Antonia de Sotes parraine seule Cirilo Antonio, retrouvé le 8 juillet 1806 *en el portico de la ermita de Santo Cristo de esta villa*²². Le 5 avril 1806, le fils naturel de Maria Ignacia Llano a pour unique parrain don Manuel Ignacio Gonzalez²³; Enfin, les 8 février 1812 et 10 janvier 1813, doña Polonia Gonzalez est la seule marraine de deux enfants illégitimes (Juan Bautista de Olea et Josepha Polonia Tellitu²⁴). Ces pratiques seraient-elles le signe d'un rejet de l'enfance abandonnée et illégitime ?

II La naissance d'un enfant et le saint sacrement du mariage

L'enfance illégitime et abandonnée

Le Concile de Trente condamne les relations sexuelles hors mariage et rappelle que les prêtres doivent noter sur les registres si les enfants sont légitimes. L'étude de l'illégitimité renseigne donc en partie sur l'observance par la population des règles morales, des interdictions sexuelles imposées par l'Eglise.

A Portugaleta, le taux d'illégitimité demeure, quel que soit le siècle considéré, remarquablement stable. La proportion des naissances illégitimes est de 2 % aux XVII^e et XVIII^e siècles, 2,1 % au XIX^e siècle. Elle se rapproche des estimations obtenues pour l'ensemble de la province au XVIII^e siècle (de 2 % à 3 %)²⁵, à Bilbao (2,31 %²⁶) et à Balmaseda (de 1,6 % à 3,4 %²⁷). Les rapports sexuels hors mariage ne semblent pas plus fréquents à Portugaleta que dans les autres communes de Biscaye et du Guipúzcoa. Les enfants dont les deux parents sont inconnus ne représentent qu'1 % des naissances illégitimes²⁸. Dans plus de 46 % des cas, seul un des parents naturels est connu. Il s'agit presque toujours de la mère²⁹.

L'âge moyen des filles-mères est de 27 ans. Le 12 février 1733, la plus jeune, Maria Josepha Calleja, est âgée de 19 ans à la naissance de son enfant María Antonia³⁰. Les conceptions hors mariage ne semblent donc pas être le fait de très jeunes filles.

Seuls 37 actes de baptême mentionnent l'état civil de la mère. Dans 92 % des cas, il s'agit d'une célibataire. Seules deux veuves et une femme mariée ont cependant été enregistrées.

Les mères des enfants légitimes sont presque toujours originaires ou domiciliées à Portugalete. Or, en cas d'illégitimité, plus d'une mère sur trois (35,7 %) est totalement étrangère à la *villa*. Seules 40,2 % d'entre elles sont natives de la ville. Pour éviter la médisance ou le scandale, de nombreuses mères célibataires vont accoucher dans une autre paroisse que leur paroisse d'origine.

Les pères sont plus rarement originaires de Portugalete³¹ (12,1 % contre 35,7 % des mères), mais résident plus fréquemment dans la *villa* (33,3 % contre 24,1 %). Aussi, certaines mères choisissent-elles parfois le lieu de résidence du père pour accoucher. Comme les mères, les pères naturels sont majoritairement célibataires (88,2 %). Sur dix sept actes de baptême, un homme marié et un veuf sont mentionnés.

Les enfants naturels sont plus fréquemment conçus à la fin du printemps (en juin) et à la fin de l'été (en août et en septembre). Les maxima de printemps correspondent à une augmentation de l'ensemble des conceptions à l'arrivée de la belle saison. La progression d'août et de septembre s'accompagne d'une baisse de la fécondité légitime. Elle coïncide avec la période des travaux des champs. L'arrivée de travailleurs agricoles saisonniers serait-elle à l'origine de l'accroissement des conceptions illégitimes à la fin de l'été ?

Avec un décalage d'un mois, le mouvement saisonnier de l'illégitimité correspond globalement à celui des abandons. En pleine période de travaux des champs, septembre

est le mois où l'on enregistre le plus d'abandons. Avril et mai connaissent également une augmentation des enfants trouvés. Ces abandons correspondent aux conceptions estivales de juillet et août. Les minima se situent en décembre (conceptions de mars) et juillet (conceptions d'octobre).

L'examen parallèle des taux d'exposition et d'illégitimité révèle que le plus fort taux d'exposition (2,3 %) et le plus faible taux d'illégitimité (0,6 %) sont simultanément obtenus de 1826 à 1850. Un changement des mentalités, un rejet des mères célibataires auraient-ils également conduit nombre d'entre elles à abandonner l'enfant naturel qu'elles déclaraient et élevaient quelques décennies auparavant ?

Un acte de baptême laisse supposer que les enfants naturels et leurs parents peuvent parfois être victimes d'une certaine malveillance. Ainsi, le 10 novembre 1791, le curé stipule que le baptême d'Andres Hipolito - *hijo natural* de Josef de Echegaray, *soltero*, et de Ramona Barinaga, *soltera* - n'a eu lieu qu'à 6 heures du soir pour éviter tout scandale : *el bautizo fue a las seis de la noche para evitar el escandalo*³².

Enfin, rares sont les femmes ayant plus d'un enfant illégitime à Portugalete. Inexistantes avant 1783, les récidives ne concernent sur toute la période que 4,3 % des mères célibataires : sur un total de 208 filles-mères, 7 accouchent de deux enfants illégitimes, 2 de trois. Les cas de récidives où apparaissent des pères différents sont exceptionnels. Seule Dominga de Arteagabeitia donne un enfant illégitime à Luis Cuello le 31 mai 1783 puis à Felipe de Portilla le 29 mai 1786³³. De multiples conceptions illégitimes semblent souvent être le fait de couples relativement stables. Citons l'exemple de Gregoria de Boreño et de Diego Esteban Bustillo qui ont deux enfants naturels les 14 juillet 1871 et 30 septembre 1872³⁴.

Les conceptions prénuptiales

L'étude des actes de baptême et de mariage nous permet d'affirmer que les curés enregistrent au XVIII^e siècle de nombreux enfants naturels comme légitimes, ayant

l'assurance que les parents se marieraient dès que possible. A Portugalete, 27 des couples (soit 4 % du total des couples) ont un enfant avant même de se marier. A titre d'exemple, Antonio de Ubeda et Antonia de Umarán font baptiser leurs enfants Manuel –*hijo legítimo*– et Agustina – *hija legítima* – les 3 février 1699 et 26 février 1701, puis convolent le 26 novembre 1701, soit 9 mois après le second baptême³⁵.

79 couples (soit 11,6 %) ont au moins un enfant issu d'une conception pré-nuptiale³⁶.

L'Eglise interdisant toute relation sexuelle avant la bénédiction nuptiale, toute naissance survenue moins de huit mois après cette cérémonie doit être considérée comme une marque de non respect des préceptes religieux. Or, 29,7 % des couples ont leur premier enfant issu d'une conception antérieure à la bénédiction nuptiale. Moins de 71 % des couples obéissent donc aux interdictions de l'Eglise.

Une étude par période de 25 ans révèle néanmoins une importante diminution des conceptions pré-nuptiales tout au long du XVIII^e siècle. A la fin du XVII^e siècle, 14,9 % des couples avaient un enfant avant leur huitième mois de mariage. Dès le début du XVIII^e siècle, leur nombre se réduit pour passer à 12,3 %, 11,3 %, 6,5 % et 2,1 % par période de 25 ans (soit une diminution totale de 10,2 %).

Les naissances avant mariage, très importantes au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (14,2 %), deviennent dès 1726 très exceptionnelles et concernent moins de 2,6 % des couples.

On assiste également à une nette diminution (-17,4 %) des conceptions entre le mariage et la bénédiction nuptiale. Cette évolution est parallèle à l'augmentation des mariages proprement dit et des bénédictions nuptiales célébrés le même jour.

Les différentes étapes du mariage

Selon les décrets du Concile de Trente, le sacrement du mariage proprement dit – *casamiento* ou *desposorio por palabras de presente*³⁷ – devait être suivi de la

bénédiction nuptiale ou *las velaciones*³⁸. Seule cette dernière cérémonie autorise les époux à vivre ensemble et à avoir des relations sexuelles.

A Portugalete, au XVII^e siècle, plus de 50 % des conjoints contractent le mariage proprement dit et reçoivent la bénédiction nuptiale le même jour. Après un recul au XVIII^e siècle de 20,7 %, cette pratique augmente de façon significative et concerne près de trois couples sur quatre au XIX^e siècle (74,2 %).

Elle s'accompagne d'un fléchissement des cérémonies du mariage administrées séparément, associé à une réduction des intervalles entre le *casamiento* et les *velaciones*. Au XIX^e siècle, seuls 6,7 % des conjoints reçoivent séparément les deux cérémonies du mariage. Un siècle auparavant, ils étaient 35 % (soit une diminution de 28,3 %). La durée moyenne séparant le *casamiento* et les *velaciones* est de 13 mois au XVII^e siècle, contre 8 et 6 mois aux XVIII^e et XIX^e siècles, soit un écart de 53,8 % en deux siècles.

Remarquons enfin que le nombre des jeunes mariés qui ne reçoivent que le mariage proprement dit diminue au XIX^e siècle : ils représentent 31,6 % des conjoints de 1701 à 1800 contre 18,2 % de 1801 à 1900, soit une réduction de 13,4 %.

Si les causes de ces évolutions sont difficiles à déterminer, elles semblent en grande partie être le fruit d'un contrôle croissant des autorités ecclésiastiques.

Au XIX^e siècle, en l'absence de bénédiction nuptiale, les évêques insistent fréquemment, lors de leur visite, sur la nécessité de célébrer cette troisième cérémonie dans les plus brefs délais. Aussi réprimande-t-on Julian de la Maza et Josefa Pico y Santiesteban, mariés *par paroles de présent* le 5 février 1812, et leur recommande-t-on de ne plus différer la bénédiction nuptiale :

... que se les advierto a los contrayentes a presentarse a recibir las benedicones nuptiales con la posible brevedad³⁹.

Observons également que l'absence de bénédiction nuptiale est plus fréquemment expliquée par les curés de paroisse au XIX^e qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'interdiction d'administrer la bénédiction nuptiale aux veuves, la mort de l'un des époux ou les périodes de temps clos justifient souvent l'absence de *velaciones*.

Le respect des périodes de temps de clos

Les impératifs religieux, le respect des périodes temps clos expliquent en grande partie les variations saisonnières de la nuptialité et des conceptions. Pour éviter toute réjouissance, le Concile de Trente interdit les bénédictions nuptiales, ou *velaciones*, pendant les périodes de pénitence et d'abstinence du Carême et de l'Avent. Du mercredi des Cendres à l'octave de Pâques (fin février-début avril) et de l'Avent jusqu'au jour de l'Épiphanie (décembre-début janvier) les noces solennelles sont interdites, seul le mariage proprement dit, ou *matrimonio*, est licite.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les habitants de Portugaleta se marient peu en mars, puis en août, en décembre et en septembre. À l'inverse, les mois de mai, de février et de novembre enregistrent une forte nuptialité. Les pointes de février et de novembre précèdent donc un recul de la nuptialité durant le temps clos.

La baisse des conceptions de décembre témoigne également de l'influence de l'Avent, temps de pénitence et de réserve, sur la sexualité des *portugalujos*.

Selon la période considérée, on assiste toutefois à une importante modification des mouvements saisonniers. La diminution des conceptions de décembre n'est manifeste qu'au XIX^e siècle. Les infractions aux interdits sexuels de l'Avent sont donc plus fréquentes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Les variations mensuelles de la nuptialité sont beaucoup plus marquées aux XVII^e et XIX^e siècles. Un tassement de la courbe révèle au XVIII^e siècle une plus grande

indifférence à l'égard des périodes d'interdiction religieuse. On ne retrouve ni les pointes de février et de novembre précédant les périodes de temps clos, ni les creux de mars et de décembre correspondant au respect du précepte ecclésiastique d'abstinence sexuelle pendant le Carême et l'Avent.

Après une longue période de relâchement, les périodes d'abstinence et de pénitence sont à nouveau observées à la fin du XIX^e siècle. La pointe de février et le creux de mars réapparaissent à partir de 1851, la pointe de novembre et le creux de décembre à partir de 1876.

Cette évolution est le reflet d'un nouveau respect des périodes de temps clos du Carême et de l'Avent. Il nous est impossible de déterminer s'il doit être imputé à un changement des mentalités ou à un durcissement, après une période de relâchement, des autorités religieuses. Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, il s'accompagne d'une augmentation des bénédictions nuptiales et des ondoiements, augmentation favorisée par un contrôle croissant des autorités ecclésiastiques.

Conclusion

Que pouvons-nous retenir du comportement moral et religieux des *portugalujos* ?

Soucieux du devenir spirituel de leur progéniture, ils suivent de tout temps les directives du Concile de Trente et baptisent leurs enfants moins de 24 heures après la naissance. Cette tendance, largement majoritaire, s'accroît encore davantage au XIX^e siècle. Un contrôle croissant des autorités ecclésiastiques semble à l'origine de l'augmentation des ondoiements.

Les prénoms restent quant à eux, quelle que soit l'époque considérée, fortement marqués par l'emprunte de la religion. C'est par ailleurs sur la recommandation des

évêques et pour s'assurer les bonnes grâces de saints protecteurs que les prénoms composés se multiplient aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Investis d'une haute fonction spirituelle, les parrains et les marraines sont choisis parmi les personnes estimées les plus dignes de confiance et sont au fil du temps de plus en plus nombreux à donner leur prénom à leur filleul.

La relative importance de l'illégitimité (2 % des naissances) et des conceptions pré-nuptiales signalent de fréquents rapports sexuels hors mariage. Les conceptions pré-nuptiales, très nombreuses jusqu'au début du XVIII^e siècle, diminuent néanmoins très sensiblement et ne concernent plus que 3,7 % des couples de 1776 à 1800. L'augmentation des couples qui suivent les recommandations des évêques les invitant à ne pas différer la célébration des bénédictions nuptiales est en partie responsable de cette diminution.

La recrudescence au XIX^e siècle des abandons d'enfants est d'une interprétation plus mal aisée. Un changement des mentalités et un rejet des mères célibataires auraient favorisé une progression de l'exposition.

Pour finir, les impératifs religieux expliquent en grande partie les variations saisonnières de la natalité et de la nuptialité. L'Avent enregistre très peu de mariages et de conceptions. Les unions sont également peu fréquentes en période de carême. Le tassement de la courbe de la nuptialité révèle une plus grande indifférence à l'égard des périodes d'interdiction religieuse. Après une longue période de relâchement au XVIII^e siècle, les périodes d'abstinence et de pénitence sont à nouveau observées à la fin du XIX^e siècle.

De telles évolutions témoignent en définitive d'une plus grande observance au XIX^e siècle des préceptes de l'Eglise catholique; évolution en partie favorisée par un contrôle accru des autorités religieuses.

Notas bibliohemerográficas y documentales

¹ Notre étude s'appuie sur le dépouillement de plus de 13800 actes de baptême et de mariage. Les registres paroissiaux ont été consultés dans les archives ecclésiastiques de Biscaye, archives situées dans le monastère de Derio, à une douzaine de kilomètres au nord-est de Portugalete.

² LAGET, Mireille, *Naissances, l'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, éd. du Seuil, 1978, p.310.

³ A titre de comparaison, à Balmaseda, une commune située à 30 kilomètres au sud-ouest de Bilbao, la moyenne entre la date de naissance et le baptême est de 3,27 jours d'août à septembre 1736. GOMEZ PRIETO, Juan, *Balmaseda siglos XVI-XIX. Una villa en el Antiguo Régimen*, Bilbao, Diputación Foral de Bizkaia, 1991, p.65. A Séville, dans la paroisse de *San Martín*, seulement 47,53 % des enfants sont baptisés moins de 36 heures après l'accouchement. CARMONA GARCIA, José Ignacio, *Una aportación a la demografía de Sevilla en los siglos XVIII y XIX : las series parroquiales de San Martín (1750-1860)*, Séville, Diputación provincial de Sevilla, 1976, p.180.

⁴ A l'inverse, les baptêmes plus de vingt-quatre heures après la naissance ont tendance à diminuer : de 1726 à 1825, ils concernent entre 0,7 % et 1,2 % des nouveau-nés contre 6,2 % de 1708 à 1725. Pour la période 1826-1850, ils remontent à 2,8 % mais demeurent nettement inférieurs aux chiffres observés au début du XVIII^e siècle.

⁵ Cette cérémonie privée est réduite au strict minimum. Pour ondoyer un nourrisson, il suffit en effet que l'eau touche, c'est-à-dire purifie, son corps pendant que les paroles sacramentelles *je te baptise au nom du père, du fils et du Saint-Esprit* sont prononcées.

⁶ Nos chiffres sont nettement inférieurs à ceux obtenus par Mireille Laget : 6,7 % dans la paroisse de Mauguio dans l'Hérault. LAGET, Mireille, *op cit.*, p. 284-285. Ils se rapprochent néanmoins des 2,4 % évalués à Meulan aux XVII^e et XVIII^e siècles. LACHIVER, Marcel, *La population de Meulan aux XVII^e et XVIII^e siècles (vers 1600-1870)*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969, p.89.

⁷ *...que mando el Santo Oficio a los curas de dicha Yglesia que en todas las clausuras que anotaren en adelante prevengan haber hecho los baptismos solemnemente y haber impuesto los santos oleos a los niños, días, en que nacieron...* Archivo Histórico Eclesiástico de Vizcaya, libro 01-02, 1763.

⁸ A. H.E.V., libro 01-02, 1767.

⁹ Juan au XVI^e siècle, Francisco au XVII^e siècle et Joseph aux XVIII^e et XIX^e siècles.

¹⁰ De 1601 à 1700, moins de 6 % des garçons et de 11 % des filles ont un prénom double. Ils sont 56,7 % et 64,6 % de 1701 à 1800 et 51,3 % et 48,6 % de 1801 à 1900.

¹¹ A. H.E.V., libro 02-01, 1783.

¹² Nous n'avons rencontré aucun prénom basque. Quant au prénom du saint Patron de Portugalete, san Roque, seuls trois enfants le portent. Ce prénom apparaît également dans 7 prénoms composés.

¹³ A. H.E.V., libro 01-02, 1765.

¹⁴ A. H.E.V., libro 01-02, 1766.

¹⁵ Rappelons que l'*Alcalde* est un juge avec une compétence civile et criminelle.

¹⁶ A. H.E.V., libro 02-01, 1778.

¹⁷ A. H.E.V., libro 16-03, 1741.

¹⁸ Le 19 juillet 1789, Juan Antonio Bodega, *Capitan retirado de los Correos Maritimos de Su Majestad* porte sur les fonts baptismaux Juan Antonio Claudio de Elordui. Le 9 janvier 1760, c'est Manuel de Mollinedo, *Caballero de la orden de Santiago y Comisario Ordenador de este puerto*, qui est le parrain de Julián María Joseph Joaquín de Blazquez. A. H.E.V., libro 02-01, 1789.

¹⁹ A. H.E.V., libro 16-02, 1722.

²⁰ A. H.E.V., libro 17-01, 1808 et 1810.

²¹ Selon Anne Zink, cette pratique concernerait le plus souvent des familles pauvres ayant déjà plusieurs enfants. Anne ZINK, *Azereix, la vie d'une communauté rurale à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969, p.245.

²² A. H.E.V., libro 17-01, 1806.

²³ A. H.E.V., libro 17-01, 1806.

²⁴ A. H.E.V., libro 17-01, 1812 et 1813.

²⁵ URRUTIKOETXEA, José, « Demografía vasca en el siglo XVIII », in *Historia del País Vasco. Siglo XVIII*, Bilbao, Universidad de Deusto, 1985, p. 116.

²⁶ MAULEON, Mauricio, *La población de Bilbao en el siglo XVIII*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1961, p.106.

²⁷ GOMEZ PRIETO, Juan, *op. cit.*, p.69.

²⁸ Citons le cas de María qui, en 1710, est présentée au baptême par la sage-femme. Cette dernière n'a pas souhaité ou pu révéler l'identité des parents de l'enfant. Le prêtre inscrira dans l'acte de baptême :

...padres no conocidos trayendola la comadre a esta Yglesia affin de recibir el bautismo de quien ni en otra manera pude averiguar ni saver quienes fueron sus padres. A. H.E.V., libro 16-02, 1710.

²⁹ Une seule exception à la règle : le 4 septembre 1793, don Antonio de Grijalda reconnaît et porte sur les fonts baptismaux sa fille, María Candida, mais refuse, sous serment, de dévoiler l'identité de la mère : *...baptice... a María Candida... hija de persona privilegiada quien dijo ser su padre don Antonio de Grijalda, quien juramentado por su reconocimiento por... el Alcalde y Juez ordinario de esta villa, nego el dicho la madre de la bautizada.* A. H.E.V., libro 02-01, 1793.

³⁰ A. H.E.V., libro 16-03, 1714 et 1733.

³¹ Une mobilité masculine traditionnellement plus importante est responsable de ces écarts.

³² A. H.E.V., libro 02-01, 1791.

³³ A. H.E.V., libro 02-01, 1783 et 1786.

³⁴ A. H.E.V., libro 01-02, 1871 et 1872.

³⁵ A. H.E.V., libro 16-02, 1699 et 1701; libro 18-02, 1701.

³⁶ On admet qu'un enfant né dans les sept mois de mariage a été conçu avant celui-ci (avec une double marge d'erreur : certaines naissances à sept mois peuvent être prématurées, un intervalle de huit mois peut correspondre à une conception pré-nuptiale). HENRY, Louis, BLUM, Alain, *Techniques d'analyse en démographique historique*, Paris, éd. de l'I.N.E.D., 1988, p. 118.

³⁷ « Casamiento » : « Contrato hecho para unirse maridablemente, y vivir juntos el varon y la muger », *Diccionario de Autoridad*, I, article « Casamiento ».

³⁸ « Velaciones » : « Las Bendiciones Nupciales que previene y manda la iglesia hayan de recibir a su tiempo los desposados », *op. cit.*, II, article « Velaciones ».

³⁹ A. H.E.V., libro 04-04, 1812.